	Fiche technique		Référence	FT-01652	
	GENE-BG-Modalités de prise en charge et d'externalisation des prélèvements de la maternité pour analyse génétique		Version	02	Page 1 sur 3
			Applicable le	11/04/2020	
Rédaction		Vérification		Approbation	
Myriam BRONNER		Aurelie BECKER		Celine BONNET	

Seule la version électronique du document est valide

1. OBJET

Cette fiche technique a pour but de décrire les modalités de prise en charge et d'envoi des prélèvements qui proviennent de la maternité, soit pour externalisation, soit pour analyse au laboratoire de Génétique du CHRU de Nancy.

2. Acheminement des prélèvements entre la maternité et le site de Brabois

2.1. Contenants dédiés

Des contenants étiquetés (Génétique ↔ Maternité) +4°C (**glacière dédiée**), température ambiante ou bombonne d'azote seront mis à disposition et acheminés par les navettes légères du CHRU.

2.2. Horaires à respecter

Génétique → Maternité : les milieux de culture demandés par fax par la maternité en fin de semaine seront à envoyer impérativement par la navette de 9h00, le lundi matin **au RTE du BBB** dans un contenant identifié « Maternité – salle de naissance ».

Maternité → Génétique : les prélèvements pour analyse au laboratoire de Génétique ou pour externalisation vers un laboratoire sous-traitant doivent arriver au **RTE du BBB** avant 13h00, navette à 12h00 au plus tard (**16h00** dans le cas des analyses effectuées par Cerba, navette à **15h00** au plus tard).

Pour toute analyse de prénatal, cocher « URGENT » sur le bon de laboratoire.

Pour toute demande d'analyse, ne pas séparer le prélèvement du bon de laboratoire et des documents annexes.

3. Organisation d'un DPN externalisé

3.1. Cas des analyses sur sang maternel


Les prélèvements destinés à être externalisés vers un laboratoire sous-traitant doivent impérativement arriver en Génétique du lundi au jeudi exclusivement et jamais les veilles de jours fériés.

Types d'analyses

✓ DPNI

Prélèvements sur tubes Streck (fournis par Cerba) à envoyer à température ambiante au Laboratoire Cerba **par chronopost**. **Délai de transmission : 5j**.

✓ Détermination du sexe fœtal à partir du sang maternel

	Fiche technique		Référence	FT-01652	
	GENE-BG-Modalités de prise en charge et d'externalisation des prélèvements de la maternité pour analyse génétique		Version	02	Page 2 sur 3
			Applicable le	11/04/2020	
Rédaction		Vérification		Approbation	
Myriam BRONNER		Aurelie BECKER		Celine BONNET	

Seule la version électronique du document est valide

Pré-traitement au laboratoire de Génétique avant envoi : Tube à laisser à température ambiante pendant au minimum 30 min jusqu'à coagulation complète puis centrifugation 10 min à 4000 rpm. Ne pas décanter après centrifugation.

Envoi à température ambiante au Laboratoire Cerba [par chronopost.](#) Délai de transmission : 24h.

✓ Génotypage Rhésus D fœtal à partir du sang maternel

Arrivée des tubes au laboratoire de Génétique avant 13h00. Envoi des tubes à température ambiante au Laboratoire Cerba [par chronopost.](#) Délai de transmission : 5j.

3.2. Cas des analyses sur prélèvement fœtal

Le service prescripteur de la maternité doit impérativement prévenir le laboratoire de génétique de l'arrivée d'un prélèvement par mail : labo.gene@chru-nancy.fr, m.bronner@chru-nancy.fr et A.BECKER@chru-nancy.fr (téléphone : 53771, 57601 ou 57607) en indiquant l'identité du patient, l'analyse demandée et le laboratoire choisi par le prescripteur (Voir la fiche technique FT-01636 « GENE-BG-Organisation d'un DPN externalisé »). Une fiche de renseignement (formulaire FORM-01093 « GENE-Fiche de renseignements DPN externalisé ») doit être envoyée au laboratoire de génétique pour tout DPN externalisé.

4. Organisation au niveau du secrétariat de Génétique

Les milieux de culture demandés par la maternité doivent être systématiquement transférés par le secrétariat de Génétique le lundi matin pour départ par la navette légère de 9h00.

Le secrétariat vérifie régulièrement (le matin à 8h30, dans la matinée et à 13h00) auprès de la pièce d'enregistrement du laboratoire de génétique B02.01A097 si des prélèvements adressés au laboratoire de Génétique sont arrivés.

Pour commande des tubes BCT, faire une demande à Cerba sur le site internet <http://commande-materiel.mycerba.com/>.


Vous avez déjà un compte

Les codes d'accès restent les mêmes que ceux utilisés pour le serveur de résultats ou pour la commande de matériel. Si nécessaire, vous avez la possibilité de renouveler votre mot de passe.

Login

Mot de passe

Mot de passe oublié ?

	Fiche technique		Référence	FT-01652	
	GENE-BG-Modalités de prise en charge et d'externalisation des prélèvements de la maternité pour analyse génétique		Version	02	Page 3 sur 3
			Applicable le	11/04/2020	
Rédaction		Vérification		Approbation	
Myriam BRONNER		Aurelie BECKER		Celine BONNET	

Seule la version électronique du document est valide

Cliquer sur :



Choisir 20 kits « Dépistage des trisomies 13,18 et 21 par analyse de l'ADN foetal circulant » :



Cliquer sur « Ajouter au panier » puis « Valider ma commande » :



Les tubes arrivent au laboratoire de Génétique et sont re-adressés à la maternité via les navettes en précisant « Salle de naissance ».

5. Demande de coursier Cerba

Pour tout transport utilisant un coursier Cerba, téléphoner au n° : **01-77-69-99-09** pour accéder à la boite vocale pour réserver le coursier en précisant le numéro de compte du laboratoire de Génétique : **83120**.

La boite vocale nous indique l'heure de passage.

Préparer un contenant pour l'envoi dans les boites chronopost avec les documents fournis par le prescripteur et une fiche d'envoi direct.

Faire émarger le coursier sur l'exemplaire du laboratoire de Génétique des feuilles d'envoi à l'enlèvement du colis.